

**COMMISSION ELECTORALE
NATIONALE INDEPENDANTE
(CENI)**

COMMUNIQUE RADIO-TELE **(Large diffusion)**

Le Président de la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) informe les candidats admissibles au test de recrutement des opérateurs d'enrôlement biométrique retenus pour la formation dans les centres de :

- **Niamey** (Pour les candidats admissibles des régions de Niamey, Tillabéri et Dosso),
- **Tahoua** (Pour les candidats admissibles de la Région de Tahoua et d'Agadez),
- **Zinder** (Pour les candidats admissibles des Régions de Zinder, Diffa et Maradi),

que la date de formation initialement prévue pour le 22 juillet 2019 est reportée.

Une nouvelle date et les nouveaux calendriers de passage leur seront communiqués ultérieurement.

Les listes des candidats admissibles pour la formation sont affichées dans les Directions Régionales de l'Agence pour l'Emploi (ANPE).

Fait à Niamey, le 17 juillet 2019

Diffusion : ORTN
Large diffusion Radio et Télé



Le Président

Maître ISSAKA SOUNA